

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la société de Tir de l'ARNON du mercredi 16 février 2022

La réunion est présidée par Olivier Erne, Président de la société.
Début de l'assemblée à 19:05.

Présences : 21 membres
Excusés : 6 membres
Majorité absolue : 12 membres

Comité :

Olivier Erne	OE	Président
Alexandre Flückiger	AF	Vice-Président
Christian Page	CP	Caissier
Olivier Reymond	OR	Secrétaire
Marc Arn	MA	Responsable technique

Invités :

Commune de Fiez, excusée
Commune de Grandson, représentée par Mme Evelyne Perrinjaquet.
Union des Sociétés Locales de Grandson – Les Tuileries,
représentée par M. Serge Gigandet, Président

Membres excusés :

François Maccaud
Claudio Cuccu
Bastien Bardet
Jonas Schneider
André Guex
Denis Amiet
André Clémançon

1 - Ouverture de l'Assemblée générale - liste de présences et ordre du jour

Le président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invités et en les remerciant pour leur présence.

Il signale que la liste des présences circule au sein de l'assemblée et présente l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'Assemblée générale, liste de présences et ordre du jour
2. Acceptation du PV de l'AG 2021
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier et lecture des comptes 2021
5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes 2021
6. Rapport des tirs internes et externes
7. Admissions, démissions, radiations et transferts
8. Renouvellement du Comité
9. Nomination des vérificateurs
10. Cotisations 2022 et budget
11. Programme des tirs 2022
12. Propositions individuelles et divers

Aucune remarque n'est formulée par rapport à cet ordre du jour et celui-ci est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du PV de 2021

Le procès-verbal était cette année uniquement consultable sur notre site internet et n'est pas lu lors de l'assemblée générale.

Il ne suscite aucune remarque et est approuvée à la majorité, moins une abstention.

3. Rapport du Président

Le président lit son rapport pour l'année 2021. Celui-ci est accepté à l'unanimité et est annexé au présent PV.

4. Rapport du caissier et lecture des comptes 2021

Olivier E. passe la parole à notre caissier, Christian Page, afin qu'il nous fasse part du rapport de la caisse. Les comptes de l'exercice 2021 enregistrent un bénéfice de 3'914.74 CHF. Le bilan au 31.12.21 se présente comme suit :

Argent en caisse (stand et buvette) :	<u>CHF 1 464.75</u>
Compte privé Raiffeisen :	<u>CHF 16 600.36</u>

Compte épargne Raiffeisen : CHF 3 177.13

Cartes couronnes : CHF 760.00

Le total du bilan au 31.12.2021 s'élève à 25 935.34 CHF.

Le remboursement aux communes a été effectué. Les communes de Fiez et Giez ont chacune reçu 500.- de plus que prévu, soit :

- CHF 1'000 à la commune Grandson
- CHF 1000 à la commune Fiez
- CHF 1000 à la commune Giez

Les comptes 2021 présentent de bons résultats, notamment parce que la fréquentation des tirs militaires était bonne, de même que celle des membres, en légère augmentation. En revanche, l'absence du tir d'ouverture et du loto, ainsi que la faible fréquentation du tir de clôture se sont fait ressentir.

5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes 2021

Cette année, la commission de vérification des comptes était composée de Thomas Gibey (1^{ère} vérificateur), Eric Bedelek (2^{ème} vérificateur) et Hervé Cornaz (suppléant).

Le 1^{er} vérificateur, Thomas Gibey, nous lit le rapport de la commission de vérification des comptes 2021.

Les comptes puis le rapport de la Commission de vérification des comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Rapport des tirs internes et externes

Marc Arn s'est chargé de rédiger ce document cette année. Il en fait la lecture

Celui-ci est accepté à l'unanimité et sera annexé à ce PV.

7. Admissions, démissions, radiations et transferts

Admissions :

- Jean-Yves Vollmer
- Rottet Manuela
- Rottet Joseph
- Sancha Pablo

Démissions :

- Joseph Broye

Radiations :

- Steve Jaunin

Transferts :

- Aucun

Toutes ces admissions, démissions et radiations sont acceptées à l'unanimité.

8. Renouvellement du comité

Olivier E nous indique qu'aucune démission n'a été enregistrée.

Olivier E. propose donc les personnes suivantes :

Olivier Erne
Alexandre Flückiger
Christian Page
Olivier Reymond
Marc Arn

Ces cinq personnes seront secondées par M. Claude Amiet pour les locations du stand et le loto.

Les membres susnommés sont élus à l'unanimité par acclamation.

Olivier Erne passe ensuite la parole au Vice-président pour l'élection du Président. Celui-ci propose donc Olivier Erne à ce poste.

Olivier Erne est élu par acclamations.

Celui remercie l'assemblée et annonce que le reste du comité s'est déjà réparti les différents postes. Le comité 2022 fonctionnera donc selon la répartition suivante :

Olivier Erne	Président
Alexandre Flückiger	Vice-président
Christian Page	Caissier
Olivier Reymond	Secrétaire
Marc Arn	Responsable technique

9. Nomination des vérificateurs

Thomas Gibey ayant terminé son mandat, il nous faut donc trouver un nouveau suppléant. Alex Favre acceptant cette tâche, la composition suivante est soumise au vote :

1^{ère} vérificatrice : Eric Bedelek

2^{ème} vérificateur : Hervé Cornaz

Suppléant : Alex Favre

La commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité.

10. Cotisations 2022 et budget

Olivier E nous donne les informations quant aux montants des cotisations et des licences. Pour 2022, le comité propose de conserver celles-ci à leur niveau actuel.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Olivier R. présente le budget 2022.

11. Programme des tirs 2022

Olivier E. parle premièrement du tir de clôture, qui se tiendra le 4 et 5 mars prochain. Il demande aux membres présents d'agender cette date et de s'inscrire d'ores et déjà pour travailler lors de cette journée.

12. Propositions du comité, individuelles et divers

Olivier E se charge donc de donner les résultats et les prix du tir interne 2021. Il encourage vivement les membres à participer à ce tir. La finance d'inscription à celui-ci se monte à 60.-, mais ce montant pourrait baisser si le nombre d'inscrit augmente.

Mme Perrinjaquet indique avoir du plaisir à venir à notre assemblée. Il est important que les sociétés invitent des membres de la Municipalité à participer à leurs assemblées pour prendre connaissances des activités annuelles, et pouvoir décider en toute connaissance de cause du soutien à apporter.

M. Gigandet nous invite quant à lui à participer aux brandons de Grandson en tant que spectateurs cette année, et acteur l'année prochaine et nous encourage également à proposer des membres au gala de l'USLGT.

Après ces quelques bons mots, la parole n'est plus demandée.

Le président clôt ainsi l'assemblée à 19 :58.